

Avis aux actionnaires de la SICAV Ixios Funds

Modification du Prospectus de la SICAV IXIOS Funds et de son compartiment IXIOS GOLD

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Président de la SICAV, Ixios Asset Management représentée par son Directeur Général, a décidé de procéder aux modifications suivantes du prospectus de la SICAV IXIOS Funds et aux suppléments relatifs à certains compartiments :

Dans le compartiment « Ixios Gold » de la SICAV IXIOS Funds (Date d'effet 29/11/2021)

IXIOS Asset Management a décidé d'adopter, pour la gestion du Compartiment Ixios Gold, une approche best-in-univers (20 % de sélectivité) basée sur une notation ESG interne et promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 de l'UE Règlement sur la divulgation financière (« SFDR »).

Le prospectus de la SICAV a ainsi modifié pour y indiquer :

- En rajoutant à l'objectif de gestion « investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable. »
- En précisant dans la stratégie d'investissement la démarche extra-financière utilisée pour le fonds :

« Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué est constitué d'un filtre pays sur l'univers d'investissement de départ composé du secteur minier de métaux précieux avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD et d'une notation ESG propriétaire appliquée à la *watch list*.

Le filtre pays basé sur l'étude de Fraser Institute exclut toutes les sociétés situées en dehors du Canada, de l'Australie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, soit 20% de l'univers d'investissement. Les notations sont déterminées en interne par l'équipe de gestion pour l'ensemble de notre *watch list*. En effet, compte tenu de nos entretiens fréquents avec ces sociétés, nous estimons être particulièrement bien placés pour effectuer ces notations.

Toutes les sociétés dans notre *watch list* sont sous surveillance continue. Leur note est ajustée après l'évaluation de chaque événement relatif aux aspects ESG. Si la note ESG d'une société détenue en portefeuille passe en dessous de 1 sur un total de 5, elle sera étudiée d'urgence, avec le délai de cession en cas de dépassement passif décrit ci-dessous :

- Si une controverse sérieuse en est à l'origine, qui modifie substantiellement le profil de risque de l'émetteur, les titres seront cédés dans les meilleurs délais, avec un maximum de trois mois.
- De la même façon, si sa notation sur tel ou tel pilier est dégradée pour des raisons liées à une modification de sa politique ESG (élection d'un administrateur non indépendant, moindre performance ou moindre ambition sur les piliers environnement et sociaux, par exemple), elle devra être cédée, dans un délai qui permettra de ne pas nuire à la performance du fonds, fixé à trois mois maximums.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site internet www.ixios-am.com.

La stratégie d'investissement vise à éliminer le risque de durabilité.

Un rapport périodique relatif aux caractéristiques extra-financière est tenue à disposition des investisseurs.

Pour toute information complémentaire veuillez-vous référer à la politique ESG présente sur notre site internet www.ixios-am.com »

- En précisant dans les éléments de risques :

« **Risque de durabilité**

Il se caractérise par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Facteurs environnementaux : Impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques.

Facteurs sociaux : Droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires.

Facteurs de gouvernance : Indépendance du conseil d'administration et diversité de ses membres, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

Risque lié aux données ESG

La gestion fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant en partie de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexacts, indisponibles. En conséquence il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une



valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse. »

La démarche ESG du fonds Ixios Gold et tous les éléments de transparence associés sont publiés sur la page ESG d'Ixios AM : <https://www.ixios-am.com/fr/esg>

Le Prospectus de la Société contenant les modifications susmentionnées ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur sont publiés sur le site de l'AMF : https://gco.amf-france.org/Bio/info_SG.aspx?prev=&SEC=LPG&NumSG=26507

Une version papier de ces documents vous sera transmise sans frais sur demande.
Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance de ces documents.

Le service relations investisseurs de la Société de Gestion se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :

Tél. : + 33 1 44 95 69 75

Mail : contact@ixios-am.com

Le Président
Ixios Funds